

Cette formation de 60,5h comprend :

- 32,5h d'activités en présentiel
- 8h d'activités en non-présentiel (module Basic en ligne, séances de cours en ligne, travaux)
- 10h de stage en contexte (avec son équipe, supervision assurée par un membre de la CFEVB) ou en compagnonnage (avec l'équipe d'un maître de stage)

La maquette de formation est disponible dans les pages suivantes.

Les candidats porteurs du brevet animateur sont automatiquement dispensés des modules correspondant (16h).

Cette formation spécifique constitue la dernière phase du processus conduisant à l'obtention du brevet Moniteur Sportif Initiateur en volley-ball, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui donne accès à la carte de coach C.

[Programme complet](#)